

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
relatif à la désignation d'un opérateur chargé d'une
initiative d'éducation aux médias portant sur l'analyse
d'œuvres audiovisuelles via notamment la programmation
à prix réduit de films dans des salles de cinéma à
destination des élèves des établissements scolaires de
l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et
spécialisé et à la réalisation et diffusion gratuite d'outils
pédagogiques d'éducation aux médias destinés à
accompagner ces films**

Extrait

A.Gt. 05-09-2025

M.B. 25-09-2025

Par arrêté daté du 05 septembre 2025, le Gouvernement de la Communauté française a décidé ce qui suit :

L'ASBL « Les Grignoux », dont le siège est situé Rue Sœurs de Hasque 9, 4000 Liège, et le numéro d'entreprise BE 0413.172.434, est désigné comme opérateur chargé d'une initiative d'éducation aux médias portant sur l'analyse d'œuvres audiovisuelles via notamment la programmation à prix réduit de films dans des salles de cinéma à destination des élèves des établissements scolaires de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé et à la réalisation et diffusion gratuite d'outils pédagogiques d'éducation aux médias destinés à accompagner ces films pour une période de cinq ans débutant le 1^{er} janvier 2025 et se terminant le 31 décembre 2029.

Le présent arrêté produit ses effets le 1^{er} janvier 2025.

La Ministre des Médias est chargée de l'exécution de la présente décision.